

Clin d'œil d'Essuiles



et ses hameaux



Décembre 2018

ASFB **Art et Savoir-Faire du Bâtiment**

- CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
- CLIMATISATION, TRAITEMENT D'AIR, VENTILATION
- PLOMBERIE – SANITAIRE, TRAITEMENT DE L'EAU
- COUVERTURE, ETANCHEITE, ZINGUERIE

sarl.asfb@wanadoo.fr – Tél. : 03 44 77 07 35
1 rue des Poissonniers 60120 ANSAUVILLERS - RCS B 403 687 833

 **SPA D'ESSUILET ET DE L'OISE**

FERME D'ESSUILET
60510 Essuiles
Tél. : 03 44 48 02 50
Fax : 03 44 45 80 78
E-mail : spa-essuilet@orange.fr



Le Refuge d'Essuilet, toute son équipe et ses animaux à l'adoption, vous accueillent du :
lundi au samedi, de 14h00 à 17h30.
(fermé le dimanche et les jours fériés)

SARL *Emmanuel*
CRAPOULET

TERRASSEMENT - DEMOLITION
TRANSPORT - LOCATION ENGIN TP -
TRAVAUX FORESTIERS

Mr. Emmanuel CRAPOULET
Gérant - 06.12.55.52.53

Tel : 03.44.04.86.85 / Fax : 03.44.04.86.30
emmanuel.crapoulet@wanadoo.fr

32 rue de Berlure
60220 CAMPEAUX

 **Nollet**
LE BOIS, NOTRE MÉTIER DEPUIS 1979...



CONSTRUCTION DE MAISONS EN BOIS - BARDAGE ET ISOLATION EXTÉRIEUR
EXTENSION ET AGRANDISSEMENT OSATURE BOIS - CHARPENTE INDUSTRIELLE
ET TRADITIONNELLE - TERRASSES SANS MESURE EN BOIS - AMÉNAGEMENT DE
COMBLES
ZONE INDUSTRIELLE - POIX DE PICARDIE - 03 22 90 01 71 - WWW.SAS-NOLLET.FR



AU REFUGE DES 3 OURS
Maisons d'hôtes - Cabanes à nuitées - Réceptions

6 Chemin du champ Robert - 60510 ESSUILES
contact@lerefugedes3ours.fr
Tél. 03 44 80 37 50
Réservation et meilleur tarif sur notre site
www.lerefugedes3ours.fr



la mie doree
boulangerie/pâtisserie
dmickael6@hotmail.fr
514 rue du cayen
60480 Montreuil-sur-Breche
09/67/72/91/33
face book : la mie doree
Pizza tous les jeudis soir
de 19 h à 20 h 30

i@d **AVIS DE VALEUR OFFERT**

Confiez-moi **votre projet immobilier**

 **Eliane LARGILLIERE**

06 17 49 21 66
eliane.largilliere@iadfrance.fr

iadfrance.fr

SEDEI

LOCATION . GESTION . TRANSACTION . SYNDIC

5 AGENCES A VOTRE ECOUTE

BEAUVAIS - 49 rue de Malherbe - 03 44 11 12 30
AMIENS - 14 place de l'Hôtel de ville - 02 22 93 53 10
COMPIEGNE - 12 rue des Gourneaux - 03 44 92 17 30
CREIL - 29 rue Gambetta - 03 44 66 80 10
www.MULTIDOMUS.COM

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Notre commune a revêtu sa parure hivernale et en ces temps de fête qui se préparent l'heure est au bilan et aux perspectives d'avenir.

Je ne vous cache pas que les décisions prises dans la haute sphère politique sont inquiétantes, souvent déconnectées des réalités du terrain et creusant un fossé toujours plus profond entre les citadins et les ruraux : l'urbanisme, le développement, les aménagements, les subventions semblent d'abord être réservés aux grandes villes.

La suppression de la taxe d'habitation doit être compensée mais pour combien de temps et sous quelle forme? Une réforme globale de la fiscalité locale est prévue au printemps 2019, il reste à espérer que les nouvelles dotations ne seront pas destinées qu'aux métropoles mais que les communes comme Essuiles Saint-Rimault en bénéficieront pour les travaux de voiries, écoles, réseaux. Sachez en tout cas que nous mettrons tout en œuvre pour défendre les intérêts de notre commune.

D'autre part, une réforme de la fonction publique territoriale doit donner plus de libertés aux communes. Mais la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ne va pas en ce sens puisqu'elle attribue plus de compétences aux communautés de communes :

- le développement économique.
- la promotion du tourisme.
- les aires d'accueil des gens du voyage.
- la gestion des milieux aquatiques.
- l'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales.
- l'élaboration des PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Les concitoyens veulent plus de sécurité, d'accès aux soins, d'aménagements, de transports, d'éducation, de développement économique, de crèches, d'aides aux personnes âgées, handicapées et malades, et moins de taxes. C'est tout à fait légitime. C'est pourquoi votre Conseil municipal vous apporte plus de services sans pour autant augmenter vos impôts. C'est un défi que nous tentons de relever année après année.

Le secrétariat de mairie est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et je reçois pour ceux qui le désirent sur rendez-vous au 03.44.80.42.23 le premier et troisième lundi du mois de 18h à 19h. Je souhaite d'ailleurs remercier encore une fois Jean-Paul Cayrol pour les années passées dans ce secrétariat.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune et je les invite à venir se présenter en mairie. Je les remercie à l'avance.

Je présente tous mes vœux aux bébés de l'année : Sacha, Mayna, Mia, Eléna, Léna, Raphaël, Eden et Tynëo.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés, Mickaël et André. Ne les oublions pas, c'est le moyen de les garder parmi nous pour toujours.

Je remercie vivement toutes les entreprises qui ont participé à la diffusion de notre journal.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes auprès de ceux qui vous sont chers. Que joie et paix règnent dans chacun de vos foyers. Quant à moi, je tiens en particulier à exprimer le vœu sincère qu'au sein de notre village se tisse un lien fort afin de lutter ensemble contre l'adversité. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 janvier 2019 à 18h à la salle des fêtes d'Essuiles.

Joyeux Noël à tous,

Votre MAIRE.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 février 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 février 2018 à 18h00.

Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux.

Ordre du jour

Visite des locaux techniques, Ecole d'Essuiles et Salle des fêtes suite aux travaux de rénovation effectués.

Délibérations

Travaux sur voies communales par le biais de la Communauté de Commune du Plateau Picard.

Route d'Haudivillers, purges (trous)

Tarifs réglementés SE 60

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes SE 60 afin de bénéficier de tarifs moins chers sur l'achat d'électricité.

Le Conseil Municipal autorise la création d'un syndicat mixte des communautés de communes de l'Oise et du Plateau Picard, dénommé – Syndicat mixte de l'Oise Plateau Picard.

Questions diverses

- M. VAN TWUYER (maison angle CD 938 Rue de la Chaussée) a été contacté par lettre recommandée le 18 janvier dernier afin d'effectuer enfin, les travaux liés à la sécurité, pas de réponse à ce jour.
- Demande de devis pour un limiteur de niveau sonore à la Salle Polyvalente, coût environ 8 600 €, le Conseil Municipal trouve le prix excessif.
- Puits d'Essuilet : pour des raisons de sécurité, une crosse d'aspiration sera installée sur le puits (environ 3 360 €), à suivre.
- Assainissement non collectif : toute la commune sera contrôlée à partir d'avril 2018 (sauf Coiseaux, déjà fait).
Contrôle obligatoire d'un coût de 80 euros.
Si l'assainissement n'est pas aux normes, les travaux de réfection ne seront pas obligatoires (pour le moment).
Une réunion publique aura lieu, la date à ce jour n'est pas connue.

La secrétaire de séance, Nadine DORTU.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 avril 2018

Le conseil municipal s'est réuni le 16 avril 2018. Etaient absents : Mrs JOSELIN et KALINKA

Compte administratif 2017

Le conseil municipal approuve et vote le compte administratif de l'exercice 2017 qui présente un excédent de clôture de 174.028,35 €

Vote des 3 taxes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti)

Budget 2018

Le conseil municipal approuve et vote le budget de l'exercice 2018 qui se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT

* recettes 556.912,35

* dépenses 425.082,00

INVESTISSEMENT

* recettes 512.676,14

* dépenses 512.676,14

Travaux d'investissement prévus : Continuité du PLU, de la voirie à Coiseaux, de la mairie et du bâtiment d'Essuiles. Panneaux de signalisation, éclairage public, vidéo projecteur, portail école d'Essuiles, défense incendie à Essuilet, sécurité aux abords des écoles, broyeur d'accotement, illuminations, range cadastre.

Secrétariat de mairie

Monsieur CAYROL Jean-Paul devant quitter ses fonctions le 30 septembre 2018 (atteint par la limite d'âge!), le conseil municipal décide de recruter un agent en CDD à mi-temps de juillet à décembre 2018.

Questions diverses

Certains cars empruntent toujours le chemins des marais. Des panneaux seront installés afin d'éviter ce passage, jugé dangereux.

Le conseil municipal envisage de poser un STOP à Coiseaux le Bois, afin de ralentir la vitesse excessive.

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc WINDERICKX

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2018

Le conseil municipal s'est réuni le 29 juin 2018, à 19 heures, en mairie. Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice (pouvoirs de Mr REZONJA et de Mr FOUQUART)

Liquidation du Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Haute Brèche

Vu la disparition du dit syndicat, le conseil municipal approuve les conditions de liquidation et décide retenir la clé de répartition suivante :

Reuil-sur-Brèche 14,90 %

Montreuil-sur-Brèche 25,65 %

Essuiles 21,25 %

Bulles 38,20 %

Décisions modificatives de budget

Le conseil municipal donne son accord pour augmenter l'article 6811-042 de 200€ afin d'équilibrer cette opération.

Le conseil municipal donne son accord pour changer l'article de la somme perçue en 2017 au titre des amendes de police.

13 et 14 juillet

Un programme des festivités sera prochainement distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune.

Questions diverses

Les travaux de réfection de la départementale dans la traversée de Coiseaux devraient commencer à la mi-juillet pour une durée approximative de un mois.

Idem pour la route reliant Coiseaux au Quesnel-Aubry (celle-ci sera fermée 15 jours).

Les travaux d'éclairage public dans Coiseaux sont également prévus pour cet été.

Le gravillonnage de la route d'Haudivillers vient d'être réalisé.

Ancienne usine « Siane » à Coiseaux : entreprise BKS (aménagement de magasins)

Séance levée à 22 heures 30.

Valéry JOSSELIN

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2018

Le vingt septembre deux mil dix-huit à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : Mesdames Aurélie ROBERT, Christiane MATHYS, Nadine DORTU, Fabienne CHANTRELLE, Emeline CAYER, et Messieurs Jean-Luc WINDERICKX, Michel BREGEARD, Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Grégory KALINKA.

Excusé : Valéry JOSSELIN

Pouvoir : Wielfried FOUQUART à Régis VANDEWALLE

Secrétaire de séance : Philippe REZONJA

Ordre du jour :

- Délibérations diverses
- Questions diverses

DÉLIBÉRATIONS

- L'actuel secrétaire Jean-Paul CAYROL prend sa retraite le 30 septembre 2018. Un pot de départ est offert par la commune, le vendredi 05 octobre 2018 à la Salle des Fêtes d'Essuiles à 18h30. A cette occasion un présent lui sera offert par la commune.
- Suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Paul Cayrol, le secrétaire de mairie, le Conseil Municipal accepte la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps plein à compter du 1^{er} octobre 2018.
- Par une demande insistante de la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée pour la dématérialisation des documents de comptabilité, le Conseil Municipal accepte que cette mise en place soit faite par l'Adico, auquel la Mairie est déjà adhérente pour la maintenance de ses logiciels. Cette dématérialisation sera aussi effective pour les relations entre la Mairie et la Préfecture.
- Le Conseil Municipal accepte de faire partie de l'offre tarifaire de la Communauté de Commune du Plateaux Picard pour la mise à disposition d'un DPO mutualisé, pour la mise en place du RGPD.

QUESTIONS DIVERSES

- Changement des horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie : désormais ouvert du **mardi au samedi de 9h à 12h**. Une info sera passée dans les boîtes aux lettres pour en informer les habitants de la commune.
- Les panneaux Rézo Pouces sont posés : une inauguration aura lieu le 05 octobre 2018.
- Travaux de voirie sur la départementale de Coiseaux : les lignes blanches seront refaites partiellement dans les virages. Le Conseil Municipal rappelle que les règles de sécurité routière doivent être respectées par tous.
- Un devis de nouveaux jeux de lumières pour les illuminations de Noël est en cours.
- Au niveau de la Chapelle de St-Rimault et du terrain de foot à Essuiles, le Conseil Municipal informe que l'on mettra des potelets démontables pour éviter la circulation des véhicules sur l'herbe.
- Le Conseil Municipal est amené à réfléchir à la mise en place d'un achat groupé du fioul domestique sur la commune afin de réduire les coûts pour les habitants.
- Eclairage de l'impasse Allée des Chevaux : le SE60 demande un plan du réseau EDF.
- Aux abords des écoles, l'arrêt des voitures pose problème : le Conseil Municipal va réfléchir à la possible création de parkings.
- Le nouveau portail à l'Ecole d'Essuiles est posé.
- Un devis pour la toiture du préau de l'école de St-Rimault est présenté : 10 652.40 € TTC. Le Conseil Municipal accepte de l'étudier au prochain budget.
- Plus besoin d'afficher les menus de la cantine : une mise en place d'envoi par mail est faite aux parents concernés.
- Problème du car des collégiens : un détour est fait pour le dépôt à Coiseaux, ce qui entraîne plus de temps. Monsieur REZONJA va appeler CABARO et le Conseil Régional responsable des transports.
- Un nouveau broyeur / faucheuse sur la commune est arrivé pour remplacer l'ancien.
- Une refonte du PLU est nécessaire : l'entreprise AET réétudie le dossier.
- La revalorisation du devis pour les nouveaux panneaux triangulaires des écoles fait par la CAP'OISE est trop élevé. Le Conseil Municipal va solliciter d'autres entreprises.
- Le Conseil Municipal accepte l'achat d'un range cadastre, sur roulettes, sous pochettes. Une housse serait à prévoir.
- Panneaux de signalisations au Refuge des 3 Ours : refus du Conseil Municipal.

Séance levée à 21h.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2018

Le vingt-neuf novembre deux mil dix-huit à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : Mesdames Aurélie ROBERT, Nadine DORTU, Fabienne CHANTRELLE, Emeline CAYER, et Messieurs Jean-Luc WINDERICKX, Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Grégory KALINKA, Valéry JOSSELIN.

Pouvoir : Christiane MATHYS à Jean-Luc WINDERICKX, Wielfried FOUQUART à Régis VANDEWALLE et Michel BREGEARD à Christian SCHNEIDER.

Secrétaire de séance : Emeline CAYER

Ordre du jour :

- RIFSEEP (projet)
- Répertoire Electoral Unique
- Groupement de fioul
- Mutualisation pour le contrôle des hydrants avec la CCPP
- Amortissement de l'étude Réorganisation de la voirie communale : plan d'alignement
- Clin d'œil
- Questions diverses

Rajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Cession de terrains
- Référent RGPD

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 20 septembre 2018 par Monsieur Régis VANDEWALLE, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

Un projet de délibération est en projet par le Conseil Municipal pour instaurer le nouveau régime indemnitaire pour les employés communaux. Celui-ci est encore en réflexion et sera revu au prochain conseil.

➤ **Répertoire Electoral Unique (REU)**

Le Conseil Municipal est informé de la mise en place du répertoire électoral unique au 1^{er} janvier 2019.

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire unique dont elle confie la gestion à l'Insee. Le système de gestion du REU permet l'arrêté et l'extraction des listes électorales, image du répertoire à une date donnée.

Au 1^{er} janvier 2019, en vertu de l'article du code électoral, pour participer à un scrutin, un électeur doit avoir déposé sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant un scrutin, sauf dérogations prévues par l'article L30 du code électoral.

Au 1^{er} janvier 2019, le Maire se voit transféré à la place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Un contrôle s'effectuera, a posteriori, par des commissions de contrôle créées par la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016. Les membres de la commission de contrôle sont chargés d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le Maire à leur encontre et de contrôler la régularité des listes électorales.

Le Conseil Municipal accepte que cette commission de contrôle soit formée comme suit :

- Messieurs Christian SCHNEIDER, Adjoint au maire et Jean-Paul CAYROL
- Madame Florence FLAMAND

➤ **Groupement de fioul**

Dans la mesure où une commune n'a pas le droit de faire publicité, ni gérer un tel groupement, le Conseil Municipal laisse cette gérance à toute personne de la commune qui souhaiterait s'occuper de cette mise en place.

➤ **Mutualisation pour le contrôle des hydrants avec la Communauté de Commune du Plateau Picard**

Le conseil communautaire a délibéré le 29 mars 2018 pour proposer aux communes membres une prestation de service mutualisée pour réaliser le contrôle des hydrants (poteaux et bouches d'incendie) qui était auparavant assuré par les centres de secours.

Ce contrôle doit être réalisé tous les deux ans, les services d'incendie continuant à assurer avec la même fréquence un « contrôle opérationnel » visant à vérifier l'accessibilité du poteau et son raccordement effectif au réseau, sans mesure de débit ni de pression.

Les installations de défense extérieure contre l'incendie non raccordées au réseau d'eau sous pression (mares, prises d'eau, réserves incendies etc..) continuent d'être contrôlés par les services départementaux et ne sont donc pas concernés par le projet de mutualisation.

Le règlement du service joint en annexe prévoit un tarif de 25 € HT par hydrant contrôlé, correspondant aux coûts réels estimés pour la mobilisation d'une équipe de deux personnes et des moyens techniques nécessaires (véhicule, débitmètre, manomètre...).

En cas de contrôle exceptionnel en dehors du contrôle réglementaire bisannuel, le tarif est porté à 50 € HT par hydrant contrôlé.

Un rapport contenant les informations attendues par le SDIS est transmis à l'issue du contrôle et communiqué aux centres de secours. En cas de non-conformité, les opérations nécessaires au rétablissement de la défense incendie continuent de relever de la police du maire.

L'objet de la délibération est d'approuver le projet de règlement et d'adhérer au service mutualisé de contrôle des hydrants qui sera opérationnel à partir du premier trimestre 2019.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-4-3 ;

Vu le décret 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de défense extérieure contre l'incendie ;

Vu la lettre du président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise, en date de février 2016, informant les maires des nouvelles modalités de contrôle des hydrants ;

Vu la délibération n°15C/05/08 du 6 juillet 2015 du conseil communautaire du Plateau Picard approuvant définitivement le schéma de mutualisation ;

Vu la délibération n°18C/02/06 du 29 mars 2018 du conseil communautaire du Plateau Picard fixant le règlement du service mutualisé de contrôle des hydrants au bénéfice des communes membres ;

Considérant l'obligation pour les communes de réaliser un contrôle de conformité des hydrants dans les conditions réglementaires visées ci-dessus ;

Considérant l'intérêt technique et financier pour la commune de bénéficier d'un service mutualisé avec les autres communes membres du Plateau Picard pour la réalisation de ce service ;

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré ;

APPROUVE à l'unanimité le projet de prestation de service mutualisé proposé par la Communauté de communes du Plateau Picard pour la réalisation du contrôle des hydrants dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie ;

DONNE un avis favorable au projet de règlement annexé à la présente délibération ;

DECIDE d'adhérer au service mutualisé à compter du 1^{er} janvier 2019.

CHARGE le maire de signer toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Amortissement de l'étude Réorganisation de la voirie communale : plan d'alignement**

Vu que la commune recense une étude d'un montant de 14 814 € à l'inventaire 2016 intitulée : Réorganisation voirie communale, plan d'alignement,

Vu que cette étude ne sera pas suivi de travaux dans l'immédiat,

Considérant le besoin de délibérer sur la durée de l'amortissement de cette étude,

Considérant que les crédits sont ouverts en dépenses au 6811 chapitre 042 en section de fonctionnement et en recettes d'investissement au 28031 chapitre 040,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'amortir la somme de 14 814 € sur une durée de 2 ans.

➤ **Clin d'œil**

Comme chaque année, le journal de la commune paraîtra fin décembre. Des annonceurs ont déjà répondu présents pour aider son financement.

➤ **Cession de terrains**

Dans le cadre d'une nouvelle cession de terrain, Maître Mesnard à Haudivillers demande une mise à jour de la délibération prise lors du conseil du 27 septembre 2012.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de garder les mêmes caractéristiques de la délibération d'origine à savoir :

En prévision de l'élargissement de la chaussée visant à améliorer la circulation et le stationnement des véhicules, le Conseil Municipal décide d'engager une procédure de cession de terrains dans les rues suivantes : rue de Coiseaux l'eau, rue de Coiseaux le Bois, Chemin rural de Montreuil à Coiseaux et Chemin du Tour de Ville (rue d'en Bas- rue Page)

Concernant les terrains, bâtis ou non bâtis, la commune s'engage à indemniser les propriétaires sur la base de 6 € le mètre carré, (prix évalué par les domaines),

La commune prendra à sa charge les frais consécutifs à ces cessions (géomètre, notaire, cadastre...)

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tous documents relatifs à ces cessions.

➤ **Référent RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**

Lors du dernier conseil, le Conseil Municipal a accepté de faire partis de l'offre tarifaire de la CCPP pour la mise à disposition d'un DPO mutualisé (délégué pour la protection des données), pour la mise en place du RGPD.

La société Datavigiprotection sera notre interlocuteur, et un référent qui suivra la mise en conformité au RGPD et participera aux réunions doit être nommé.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Monsieur Régis VANDEWALLE référent RGPD.

➤ **Questions diverses**

- Ordures ménagères : afin de diminuer le volume des ordures ménagères résiduelles, de nouveaux contrôles dans les poubelles vont être réalisés ; les administrés ne triant pas correctement leurs déchets seront verbalisés.
- De nouveaux containers de tri seront mis en place le dernier trimestre 2019, les informations vous seront communiquées.
- Colis des aînés : le colis sera distribué aux aînés de la commune à partir du jeudi 20 décembre 2018.
- Nids de frelons : la commune recense encore 5 nids de frelons asiatiques non détruits. Les pompiers de la commune ne pouvant intervenir, le Centre de Secours de Beauvais est au courant mais ne peut intervenir car leur matériel insecticide est en commande, suite au grand nombre de nids sur tout le département. La commune est classée en urgence, les interventions se feront dès que possible. Il est recommandé de ne pas toucher aux nids.
- Problème de lumière au niveau du préau de l'école, une intervention par une entreprise extérieure est demandée.
- L'arbre de Noël se déroulera le dimanche 16 décembre 2018.
- Le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux le dimanche 6 janvier 2019.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Regroupement scolaire Essuiles, St-Rimault, Le Fay St-Quentin et Rémérangles

❖ Effectif 2018/2019 = 118 élèves répartis comme suit:

Essuiles : 9 CP et 16 CE1 = 27

St Rimault : 9 CM1 et 14 CM2 = 23

Le Fay St-Quentin : Maternelle

toute petite section 2, petite section 13,
moyenne section 12, grande section 16

Rémérangles : 13 CE1 et 12 CE2 = 25

❖ Représentants des parents d'élèves au conseil d'école:

Fay Saint Quentin : Mmes Mulot, Nebout, Tantost et Mr Cayrol.

Essuiles : Mmes Vanlerberghe, Garzoni.

Rémérangles : Mmes Lepillet, Mounaix.

St Rimault : Mmes Demonchy, Follet.



❖ Manifestations diverses pour l'année scolaire

- ✚ Visite de l'aéroport de Beauvais pour les CE2/CM1 début novembre.
- ✚ Spectacle de Noël le 3 décembre au Fay St Quentin, avec remise de cadeaux par le Père Noël.
- ✚ Cinéma à St Just en Chaussée le 13 décembre « Neige et les arbres magiques ».
- ✚ Spectacle de Mr Darny « Sur la piste des arts ».
- ✚ Semaine du goût, les élèves ont cuisiné des plats salés et sucrés.
- ✚ Du 14 au 18 janvier 2019, participation à la semaine de prévention des accidents de la vie courante et des gestes de premiers secours en partenariat avec la MAE.
- ✚ Participation à la semaine des mathématiques organisée par l'inspection académique et aux défis mathématiques proposés par l'Office central de la Coopération à l'école.
- ✚ Participation à l'action Balfolk de l'OCCE: 3 séances de formation aux danses folkloriques.
- ✚ Tous les vendredis matins, Mme Defrance vient bénévolement animer des ateliers autour de la pratique vocale et de l'écoute musicale pour les élèves de moyenne et grande section.
- ✚ Les séances de piscine à Bresles auront lieu de janvier à juin pour les élèves de grande section.
- ✚ Le nouveau projet d'école, valable pendant 3 ans se décline selon 3 grands axes: le langage oral, le langage écrit et les mathématiques. Il comprend également un volet climat scolaire et développement durable. Il aura pour thématique le patrimoine local, départemental et régional.
- ✚ La photographie scolaire s'effectuera le jeudi 17 janvier 2019.



Etat Civil 2018

Naissances

BERTRAND Sacha né le 24 février

DERAS Mayna née le 31 mai

ROUSSEAUX Mia née le 10 août

BOUSSOIS Elena née le 31 août

MINIOT Léna née le 20 septembre

LARÇILLIERE Raphaël né le 20 septembre

LOGEARD Eden né le 13 octobre

DELARÇILLIERE Tynëo né le 05 novembre



Mariage



BREGEARD Michel et AUBIN Geneviève,
le 19 mai

Décès

DEMACHY Michaël, le 1^{er} octobre

RANÇON André, le 17 novembre



Informations communales

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURES

Depuis le 1^{er} octobre 2018, le secrétariat de mairie est ouvert du **mardi au samedi de 9h à 12h**.

Fermé les jours fériés.

PERMANENCE DU MAIRE

Une permanence du Maire est mise en place : les **1^{er} et 3^{ème} lundi** de chaque mois, de **18h à 19h**, **uniquement sur RDV au 03.44.80.42.23**.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Jusqu'au **31 décembre 2018**, délai de rigueur. Une permanence pour les dernières inscriptions sera tenue le **lundi 31 décembre 2018**, de **10h à 12h**.

Les élections européennes se dérouleront le **26 mai 2019** afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

A partir du **1^{er} janvier 2019**, la loi du n°216-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoire Electoral Unique dont elle confie la gestion à l'Insee.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. Dès le 1^{er} janvier et de façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^{ème} vendredi précédent chaque scrutin.

L'unique bureau de vote de la commune sera désormais dans **la Salle du conseil de la Mairie** .

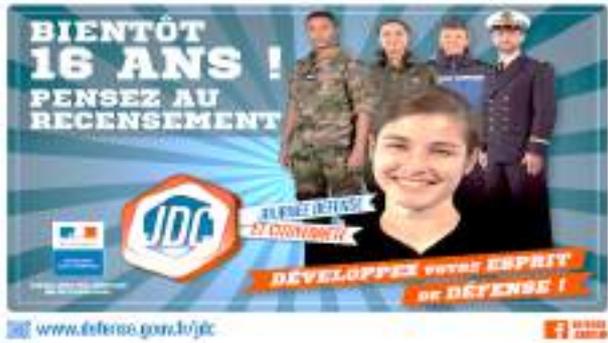


RECENSEMENT MILITAIRE (ou RECENSEMENT CITOYEN)

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent sa date anniversaire :

- à la mairie de leur domicile
- sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Le recensement permet à l'administration :



- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**,
- et de **l'inscrire d'office** sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Il n'est pas délivré de duplicata.** Cette attestation ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la **journée défense citoyenneté (JDC)**, seront systématiquement demandés pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, Permis de conduire ...) soumis au contrôle de l'autorité publique.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Réservation en Mairie

Responsable C. SCHNEIDER

	1 journée	Week-end	Vin d'honneur
Habitants Commune	150 €	200 €	60 €
Extérieurs	280 €	350 €	80 €

Ouverture des réservations :

- 8 mois à l'avance pour les habitants de la commune
- 6 mois à l'avance pour les extérieurs.

DECHETTERIE DE BULLES

Tel : 06.30.26.39.14	Du 01/11 au 29/02	Du 01/03 au 31/10
Lundi	14h à 17h	14h à 18h
Mercredi	14h à 17h	14h à 18h
Samedi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 14h à 18h

DIVAGATION DES CHIENS

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'animaux de les maintenir en sécurité sur leur propriété afin de les empêcher de circuler sur la voie publique et de les tenir en laisse lors des promenades. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, à la mise en fourrière de l'animal, sans compter les procédures judiciaires en cas d'accident.



Merci de veiller à ce que vos animaux ne se promènent pas régulièrement sur la commune !

STATIONNEMENT

Malgré de nombreux rappels, le stationnement dans notre commune pose problème !

Ne vous garez pas face-à-face ou dans des endroits interdits afin de ne pas gêner la circulation.

NUMEROS UTILES

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le **32 37*** 

ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéros 40000* 0,20 Euro TTC / min

RésoGardes
3237

Consultation en ligne : www.3237.fr

N° D'URGENCE ET N° UTILES

15	SAMU	EDF : 09 69 32 15 15 (appel non surtaxé)
17	Police/gendarmerie	VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29 (appel non surtaxé)
18	Pompiers	3646 - CPAM
112	N° d'appel d'urgence européen	3939 - Allo Service Public
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)	3949 - Pôle Emploi
115	Samu social/secours aux sans abris	Centres anti poisons
119	Enfance maltraitée	Rennes : 02 99 59 22 22
3624	SOS Médecins	Angers : 02 41 48 21 21
3919	Violences conjugales	Paris : 01 40 05 48 48
116 000	SOS enfants disparus	0892 683 208 Chèque volé ou perdu
		0892 705 705 opposition carte bancaire
		0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz

Affaire suivie par :
LDAR
Tel : 03 44 06 46 61

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYND DES EAUX D'ESSUILES ST RIMAUULT
 MONSIEUR LE PRESIDENT - CC DU PLATEAU PICARD
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ESSUILES
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.E.A.O

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

ESSUILES ST RIMAUULT

Prélèvement	00108761	Commune	ESSUILES
Unité de gestion	0209 ESSUILES ST RIMAUULT	Prélevé le :	jeudi 15 février 2018 à 15h20
Installation	TTP 001387 ESSUILES ST RIMAUULT	par :	LDAR
Point de surveillance	P 000001965 STATION TRAITEMENT D'ESSUILES	Type visite :	P2
Localisation exacte	ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	12 °C				
Température de mesure du pH	12 °C				25.00
pH	7.2 unfcOH			6.50	9.00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE L'AISNE, LAON 0204
 Type d'analyse : P2 Code SISE de l'analyse : 00108913 Référence laboratoire : H_CS18.1759.2

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0.30				2.00
FER ET MANGANESE					
Fer total	7.9				200.00
Manganèse total	<0.5				50.00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total uaf	<10				200.00
Arsenic	<0.5		10.00		
Baryum	0.02				0.70
Bore mg/L	<0.050		1.00		
Cyanures totaux	<10		50.00		
Fluorures mg/L	0.135		1.50		
Mercur	<0.015		1.00		
Sélénium	0.6		10.00		
PESTICIDES TRIAZINES					
Améthrine	<0.005		0.10		
Atrazine	0.012		0.10		
Atrazine et ses métabolites	0.028		0.50		
Cyanazine	<0.005		0.10		
Cyromazine	<0.020		0.10		
Dosmétrine	<0.005		0.10		
Diméthaméthrin	<0.005		0.10		
Hexazinone	<0.005		0.10		
Métamitron	<0.005		0.10		
Métribuzine	<0.005		0.10		
Prométhrine	<0.005		0.10		
Prométon	<0.005		0.10		
Propazine	<0.020		0.50		
Sébutylazine	<0.005		0.10		
Sebuméton	<0.005		0.10		
Simazine	<0.005		0.10		
Simétrine	<0.005		0.10		
Terbuméton	<0.005		0.10		
Terbutylazin	<0.005		0.10		
Terbutylazin et ses métabolites	<0.020		0.50		
Terbutrine	<0.005		0.10		
Trietazine	<0.005		0.10		
METABOLITES DES TRIAZINES					
Atrazine-2-hydroxy	<0.020		0.10		
Atrazine-désacétyl	<0.020		0.10		
Atrazine déséthyl	0.016		0.10		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0.005		0.10		

Hydroxyterbutylazine	<0,020	µg/l		0,10		
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/l		0,10		
Sebutylazine 2-hydroxy	<0,005	µg/l		0,10		
Sebutylazine déséthyl	<0,005	µg/l		0,10		
Simazine hydroxy	<0,005	µg/l		0,10		
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/l		0,10		
Terbutylazon déséthyl	<0,005	µg/l		0,10		
Trietazine 2-hydroxy	<0,005	µg/l		0,10		
Trietazine déséthyl	<0,005	µg/l		0,10		
PESTICIDES DIVERS						
Pyméthozine	<0,005	µg/l		0,10		
Total des pesticides analysés	0,028	µg/l		0,50		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,2	µg/l		0,50		
Dichloroéthane-1,2	<2,5	µg/l		3,00		
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1,00	µg/l		10,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<1,0	µg/l		10,00		
Trichloroéthylène	<1,00	µg/l		10,00		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<1,0	µg/l		1,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<5	µg/l		10,00		
Bromoforme	<1,0	µg/l		100,00		
Chlorodibromométhane	<1,0	µg/l		100,00		
Chloroforme	<1,0	µg/l		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0	µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	<1,0	µg/l		100,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/l		0,10		
Epichlorohydrine	<0,10	µg/l		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00108761)

Eau de bonne qualité physico-chimique au regard des paramètres recherchés.

Signé à Beauvais le 8 mars 2018

Pour la Directrice
L'ingénieur d'études sanitaires

José LEJEUNE

Affaire suivie par :
 LDAR
 Tél : 03 44 05 46 61

Destinataires

MONSIEUR LE PRÉSIDENT - SYND DES EAUX D'ESSUILES ST RIMAULT
 MONSIEUR LE PRÉSIDENT - CC DU PLATEAU PICARD
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ESSUILES
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.E.A.O

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

ESSUILES ST RIMAULT

Prélèvement	00123956	Commune	ESSUILES
Unité de gestion	0209 ESSUILES ST RIMAULT	Prélevé le :	lundi 27 août 2018 à 12h00
Installation	TTP 001387 ESSUILES ST RIMAULT	par :	LDAR
Point de surveillance	P 000001965 STATION TRAITEMENT D'ESSUILES	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	14	°C				25.00
Température de mesure du pH	14	°C				
pH	7,1	unité pH			6.50	8.00

Analyses laboratoire

Type d'analyse : 000P1-1	Analyse effectuée par : LDAR DE L'AGNE	0004
	Code SISE de l'analyse : 00124112	Référence laboratoire : H_0518.10E10.1

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
ASPECT (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
COULEUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
ODÉUR (QUALITATIF)	0	SANS OBJET				
TURBIDITÉ NEPHELOMÉTRIQUE NEU	<0.30	NEU				2.50
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	6	n/NL				
Bact. aér. revivifiables à 35°-44h	<1	n/NL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/100ml				0
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	0	n/100ml				0
ENTEROCOQUES /100ML - MS	0	n/100ml		0		
ESCHERICHIA COLI/100ML - MF	0	n/100ml		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH			6.50	8.50
Titre alcalimétrique complet	26.2	°N				
Titre hydrotimétrique	30.8	°N				
MINÉRALISATION						
Chlore	14,5	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	590	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	4,7	mg/L				250.00
PARAMÈTRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.050	mg/L				0.10
Nitrate (en NO3)	31.1	mg/L		50.00		
Nitrate (en NO2)	<0.010	mg/L		0.50		
OXYGÈNE ET MATIÈRES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0.43	mgCO2/L				2.50
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de mesure du pH	22.1	°C				

le présent bulletin doit être affiché à la ou (es) mairie(s) concernée(s) dans son intégralité

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00123956)

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés.

Signé à Beauvais le 28 septembre
 2018

Pour la Directrice
 L'ingénieur d'études sanitaires

José LEJEUNE

Un séjour en Europe à l'horizon ? Commandez dès aujourd'hui votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Vacances, séjours linguistiques, déplacements professionnels... Quelle que soit la raison de votre déplacement en Europe, n'oubliez pas de **commander au moins 15 jours avant votre départ votre CEAM**, depuis votre compte ameli.

Comment gagnez du temps ?

- 1 - Connectez-vous à votre compte et choisissez la rubrique « mes démarches » puis « Commander une CEAM »
- 2 - Indiquez la date de votre départ
- 3 – Validez

Vous recevrez votre CEAM par courrier directement à votre domicile. Si la date de départ est inférieure à 15 jours, le service vous propose de télécharger un certificat provisoire valable 3 mois (à votre retour de voyage, vous trouverez votre CEAM dans votre boîte aux lettres).

Valable 2 ans, la CEAM permet de prendre en charge vos soins médicaux au cours de votre séjour. Tous les membres de la famille doivent en posséder une, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Pratique ! Vous pouvez également la commander depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'[App Store](#) et [Google Play](#).

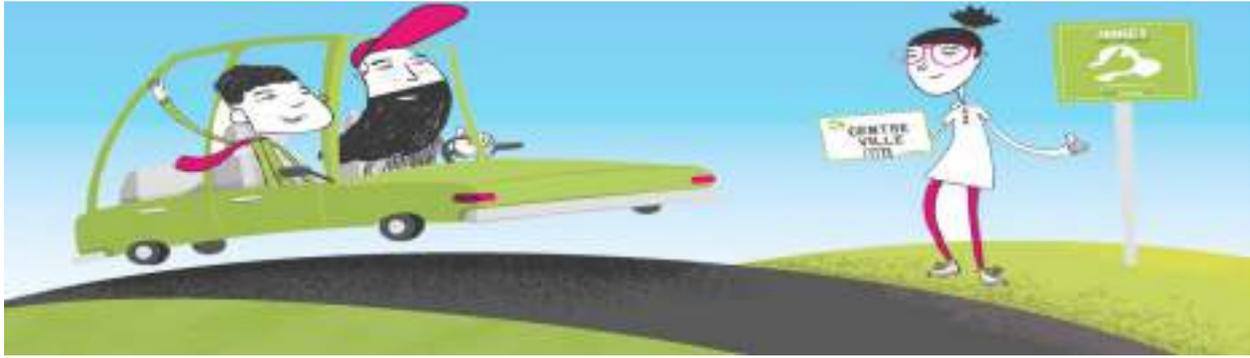
Le saviez-vous ? En cas d'oubli de votre CEAM physique, présentez votre CEAM digitalisée, depuis votre smartphone, aux professionnels de santé consultés !

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Connectez-vous sur www.ameli.fr



Contact presse :
Françoise De Rocker 03 44 10 11 12

REZO POUCE : L'autostop organisé, le nouveau service qui révolutionne la mobilité



Rezo Pouce est le premier réseau d'autostop au quotidien en France. Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultrasimple pour rallier de courtes distances avec des covoitureurs différents, le tout sans rendez-vous ! À l'initiative de la Communauté de Communes, le Rezo Pouce se déploie sur le Plateau Picard avec plus d'une centaine d'arrêts installés sur le territoire cet été.

Je m'inscris gratuitement

Chaque personne (conducteur ou passager) s'inscrit gratuitement sur le site internet www.rezopouce.fr. Elle s'engage en signant une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le pare-brise de son véhicule, si c'est un conducteur. Elle peut ensuite utiliser le Rezo.

Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage »

Passager, je me rends à un **arrêt sur le pouce** avec une fiche destination et mon plus beau sourire (c'est garanti, avec la *stop attitude*, vous serez pris en moins de 10 minutes). **Conducteur**, je mets le macaron sur ma voiture et je m'arrête, sans obligation, pour prendre un passager qui va dans la même direction que moi. À noter : Le conducteur Rezo Pouce est reconnaissable grâce à l'autocollant sur son pare-brise. Les fiches destination sont disponibles sur demande en mairie, mais il est également possible de les créer sur www.rezopouce.fr.

Avec l'application, je fais du stop 2.0

Conducteur, avant le départ, je lance mon application et je visualise les autostoppeurs connectés dans les environs. **Passager**, je saisis ma destination et j'attends qu'un conducteur propose de me prendre au cours de son trajet. J'accepte la proposition et je peux visualiser la progression du véhicule sur la carte. Le point de rendez-vous ? L'arrêt sur le Pouce (qui permet à l'autostoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner la circulation !

N'hésitez pas, inscrivez-vous, rendez-vous à un *arrêt sur le pouce* et **FAITES DE L'AUTOSTOP !**

Parlez-en autour de vous. Plus nombreux sont les inscrits, plus le réseau est efficace.



À bientôt à un arrêt sur le Pouce !



Composter chez soi



Plutôt que d'encombrer notre poubelle, le compostage permet de gérer autrement nos déchets biologiques. Il s'agit d'une pratique demandant peu de matériel, que chacun peut réussir facilement avec quelques astuces, et qui offre de nombreux bénéfices.

Quels déchets composter ?

- **Les déchets de jardin** : tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages et tailles de haies, déchets du potager et fleurs fanées, paille et foin...
- **Les déchets de la cuisine** : épluchures et restes de fruits et légumes, restes de repas, thé et marc de café, coquilles d'œuf...
- **Les déchets biodégradables de la maison** : essuie-tout, mouchoirs, plantes d'intérieur, cheveux et poils, cendres en petites quantités...

Ne doivent pas être compostés : les mégots de cigarette, les matières synthétiques, les sacs d'aspirateurs, les plantes malades et "mauvaises herbes" montées en graine, les tailles de thuyas et conifères...

Comment composter ?

En fonction de la taille de votre jardin et du temps dont vous disposez, vous pouvez choisir :

- **Le compostage en tas** : il convient aux grands jardins car il n'y a pas de contrainte de volume. Le tas de compost est accessible, son entretien et sa surveillance sont donc plus faciles et rapides.
- **Le compostage en composteur** : avec un encombrement réduit et un faible impact visuel, il convient aux personnes disposant de moins de place. Il est possible de fabriquer soi-même son composteur ou d'en posséder plusieurs si la capacité d'un seul est insuffisante. On compte généralement un litre de composteur pour un m² de jardin.

Comment utiliser son compost ?

Avant maturité (6 mois environ), il peut être utilisé comme paillage afin de protéger le sol, limiter la pousse des mauvaises herbes et enrichir le sol en matière organique.

À maturité (8 à 12 mois environ), il peut être utilisé :

- Épandu et intégré à la partie supérieure du sol pour l'enrichir
- Comme support de culture en mélange avec de la terre pour repoter les plantes d'intérieur ou réaliser des semis

La communauté de commune propose à prix réduit l'achat de composteurs :
400L, bois ou plastique à 15 € et 600L, bois ou plastique à 18 €.

Association Gym d'entretien

25 années que semaine après semaine nous nous efforçons d'entretenir notre bonne forme.

Notre association attire de plus en plus d'adhérentes et d'adhérents.

53 personnes actuellement fréquentent les cours de gym et de zumba pour le renforcement musculaire, la mobilité articulaire, équilibre et souplesse qui nous donnent des bienfaits corporels et du bien-être.

Les cours ont lieu :

LES MARDIS

GYM de 19h à 20h

ZUMBA de 20h à 21h

LES JEUDIS

BODY SCULP et CROSS FIT de 19h30 à 20h30

NOUVEAU

LES VENDREDIS

GYM douce adaptée pour tous de 9h30 à 10h30



Nous avons le plaisir d'accueillir des sportives et sportifs de la commune et aussi des villages des alentours.

Catherine, Joelle et Christiane vous remercient pour votre participation active et vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à nous rejoindre en 2019.

Catherine Andersen, Joelle Hollebeque, Christiane Mathys



Société de Chasse d'Esswiles

St-Rimault

L'année 2018 s'achève

La saison de chasse a débuté le 23 Septembre 2018 et se terminera le 28 Février 2019.

Chasseurs, joggeurs, randonneurs, cyclistes... soyons tous vigilants car «Le respect de l'autre est à la société ce que l'huile est au moteur ; il permet d'éviter les frictions ».

Nous avons organisé notre 3^{ème} Ball-trap dans une ambiance conviviale comme chaque année. Nous remercions M. Mathys pour le prêt de sa parcelle.



Ainsi que toutes les personnes, entreprises, et magasins, qui ont participé par un don ou des lots.

Je remercie également la mairie pour sa subvention.

Le volontariat et le bénévolat sont deux grands mots qui désignent les personnes qui s'investissent afin d'organiser d'énormes choses, car sans cela il n'y aurait rien.... Tirs, tombola, tirs carabine, concours, restauration avec le cochon à la broche ainsi que la buvette.

La société de chasse organisera son repas annuel le Dimanche 13 Janvier 2019.

Notez la date et venez nombreux !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Le président , Bruno GOSENT.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Essuiles St-Rimault

La compagnie est constituée de 8 sapeurs-pompiers dont : 4 sous-officiers, 1 caporal-chef et 3 sapeurs-pompiers.

Nous avons effectué 37 sorties dont : 23 destructions de nids guêpes, malaises, chutes à domicile, feux, chutes d'arbres et captures d'animaux.

Toutes personnes intéressées à rejoindre le corps des sapeurs-pompiers d'Essuiles St-Rimault seront les bienvenues. La tranche d'âge est 16 à 50 ans.

Notre amicale est présidée par l'adjudant-chef WINDERICKX Albert.



Le sergent PAUCHET Sylvain a été élevé au grade de sergent-chef.

Notre Sainte Barbe aura lieu le samedi 26 janvier 2019 à la salle polyvalente d'Essuiles.



**L'Amicale des sapeurs-pompiers
d'Essuiles St-Rimault vous remercie
de votre accueil lors du passage de
la présentation de leur calendrier et
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2019.**

*Les pompiers
vous informent...*

Le frelon asiatique

Le **frelon asiatique** mesure environ 3 cm, il s'identifie par ses pattes jaunes, son thorax noir et son abdomen cerné d'un anneau orangé et d'un triangle noir. Ce frelon ne peut être confondu avec la seule espèce de frelon vivant en France. ... La reine frelon mesure jusqu'à 3,5 cm.



Conduite à tenir en présence d'un nid de Frelon Asiatique :

- Ne pas l'approcher, ni détruire soit même le nid.
- Le frelon pique et projecte son venin.
- Il faut prévenir vos pompiers de la commune qui viendront confirmer, s'il s'agit bien d'un nid de Frelon Asiatique.
- Les pompiers de commune appelleront le 18 qui enverra le centre de secours de Bresles pour établir une zone de sécurité, s'il y a besoin. Puis, le Centre de Secours principal de Beauvais, qui est le seul du groupement ouest à avoir la compétence, viendra détruire le nid.



Nid de Frelon Asiatique sous cache moineaux au local technique d'Essuiles.

Animation Communale d'Essuiles

St-Rimault



Les divertissements de l'année 2018 ont été les suivants :

- Le 13 juillet, a été supprimé car pas assez d'inscrits,
- L'arbre de Noël le dimanche 16 décembre.

En collaboration avec le CINE RURAL 60, une séance de cinéma s'invite une fois par mois à la salle polyvalente d'Essuiles. Il aura fallu 2 ans pour rendre viable cette manifestation. Le mercredi 25 avril, la première projection avait réuni 102 spectateurs pour visionner « La Ch'tite Famille ». et nous reconduisons cette activité pour 2019.

L'arbre de Noël

Le bilan des activités de l'année 2018, nous a permis cette année d'offrir une projection de cinéma.

Le Père Noël a remis des cadeaux aux 106 enfants de la commune âgés de 0 à 11 ans présents le jour de l'arbre de Noël.

Cet après-midi s'est terminée par la dégustation de crêpes et d'un chocolat chaud pour les enfants, d'un vin chaud pour les parents.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces diverses manifestations.

L'équipe de l'animation communale est composée de trois personnes : M. et Mme SCHNEIDER et de Mme BUREAU Gisèle.

Nous remercions Mme DENIS Magalie et M. GOSSANT Bruno pour l'aide qu'ils apportent dans nos diverses animations.

Nous recherchons des personnes qui seraient intéressées pour renforcer cette équipe, ou une toute autre nouvelle qui serait intéressée pour reprendre le flambeau.

L'équipe de l'animation communale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

La vie de la paroisse

Les prêtres

Père Bernard GRENIER, administrateur, tél : 06 01 88 31 01, bernard.grenier.catho60@gmail.com

Père Bruno BONINI, vicaire, tel : 06 82 45 00 94, brunobonini60@gmail.com

Permanences

A la maison paroissiale

Mardi de 10h à 11h (sauf en juillet et août)

Samedi de 10h à 11h30

Calendrier des messes

Toutes les dates des messes à venir sont consultables sur le site : messes.info

Les personnes relais

Bulles Michèle DANGOISSE – 03 44 78 94 05 et Élisabeth VAN COILLIE – 03 44 78 93 81

Essuiles Saint-Rimault Catherine VANDEWALLE – 03 44 80 38 91 et Marina FLAMAND

La vie sacramentelle

Pour un baptême

Pour un enfant de moins de 3 ans : Inscription et renseignements lors des permanences paroissiales. S'y prendre 3 mois avant, des rencontres de préparation sont nécessaires.

Pour un enfant de moins de 3 à 11 ans : voir la paroisse.

Pour un adulte : Contacter Françoise MIGNAN - 06 08 17 66 79

Pour un mariage

Inscription et renseignements lors des permanences paroissiales. S'y prendre 3 mois avant, des rencontres de préparation sont nécessaires.

Pour des funérailles

Prendre contact avec les pompes funèbres, ce sont elles qui se mettent en rapport avec la paroisse.



14 juillet 2018

Le 14 juillet a été organisé le concours du plus beau dessin sur le thème :

Autour du monde



Les enfants se sont investis dans la réalisation de nombreux dessins
tous aussi jolis les uns que les autres,
le jury a eu beaucoup de difficultés pour établir le classement
afin de remettre un diplôme aux trois premiers.

*Nous remercions toutes
les personnes qui ont
participé à ce concours.*



Les attractions et manèges gratuits ont fait le bonheur des enfants.

Un vin d'honneur a été offert par la commune à toutes les personnes présentes à ces festivités.

MERCI A TOUS

HALLOWEEN A SAINT-RIMAULT



Le 31 octobre les enfants se sont rassemblés, déguisés, tous aussi effrayants les uns que les autres, afin de parcourir le village pour pouvoir récupérer des bonbons sous peine de sorts jetés aux riverains !

A l'initiative de quelques parents, tous ont bravé le mauvais temps et se sont retrouvés à l'issue du défilé dans la salle de la Mairie pour se réchauffer avec un bon chocolat chaud et des gâteaux préparés par les enfants et leurs parents.

Nul doute que l'année prochaine vous ayez encore une fois le passage de ces petits fantômes et autres sorcières, alors, préparez vos provisions !





Cérémonie du 11 novembre

La recherche d'un lieu de négociation

Alors que, suite aux offensives alliées de 1918, le Grand État-Major allié s'attend à une demande d'ouverture de négociations d'armistice de la part des Allemands, le maréchal Foch, commandant en chef du front de l'ouest, demande à la Direction du transport militaire aux armées, de trouver un site pour abriter cette négociation d'armistice. Il doit pouvoir accueillir le train de Foch et un autre train pour la délégation allemande. Foch recherche « une solitude du lieu qui doit assurer le calme, le silence, l'isolement, le respect de l'adversaire vaincu pendant le temps des négociations »

Les représentants des réseaux ferrés et les militaires se mettent à la recherche d'un tel lieu. Il est alors proposé le site de la petite gare de Rethondes. Mais une délégation du quartier général juge qu'elle n'est pas assez isolée. En quittant cette gare à la recherche d'un autre site dans les environs, elle tombe sur deux épis ferroviaires parallèles, espacés d'une centaine de mètres et quittant la voie principale pour s'enfoncer dans une futaie de la forêt de Compiègne. Ces voies annexes servent alors à l'acheminement des pièces d'artillerie lourde sur rail pour le tir longue portée sur les lignes allemandes situées à quelques dizaines de kilomètres de là.

Le lieu est proposé à l'état-major et validé par Foch.



L'arrivée des délégations Les Allemands ayant adressé début novembre une demande d'ouverture des négociations, le site est très rapidement et très sommairement aménagé pour que les trains puissent y circuler et y stationner (élagage de branches, installation d'un caillebotis entre les deux voies).

Sur l'une des voies est acheminé dans la matinée du 8 novembre le train de commandement de Foch et sur l'autre un train aménagé pour la délégation allemande dont le wagon principal est celui de l'ancienne impératrice Eugénie. La délégation allemande est accompagnée par le commandant de Barbon Busset. Après un trajet en voiture depuis La Capelle (Aisne) elle monte dans le train à Tergnier (Aisne) et arrive ainsi à la clairière de Rethondes.

L'armistice sera signé 3 jours plus tard le 11 à 5 h 15 du matin dans le wagon-salon de Foch où se déroulent les négociations. Dalle commémorative dite « dalle sacrée » Au centre de la clairière, à mi-distance des deux voies ferrées, est posée une dalle monumentale avec l'inscription rédigée par Binet-Valmer :



« Ici le 11 novembre 1918 succomba le criminel orgueil de l'Empire allemand vaincu par les peuples libres qu'il prétendait asservir ».

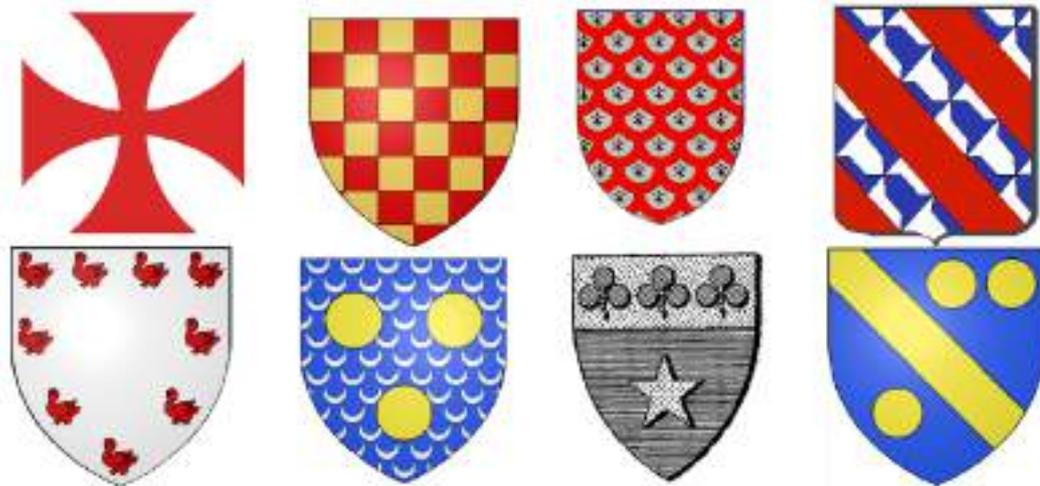


Pour clôturer cet hommage, le traditionnel vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle des fêtes d'Essuiles.

Généalogie Des seigneurs de Saint-Rimault

Des Templiers à la 2nd Guerre mondiale

Par Zak (Saint-rimault.fr)



Après des mois de recherche, voici la généalogie des 6 grandes familles françaises qui ont régné sur le village de Saint-Rimault. Chacune de ses familles a un passé militaire glorieux qui embrasse l'histoire de France. Que ce soit les **Erquinwillers** ou les **Longueval** (présent durant les croisades ou dans l'armée sous Louis XIV), les **Gaudechart** (présent à la prise d'Acre en 1191 pendant les croisades et aussi dans l'armée sous Louis XIV), les **De la Chaussée d'Eu**, ou plus récemment les **De Broé** ou les **De Guillebon**. J'ai commencé la généalogie par les templiers dont on a trouvé les traces dans un ouvrage assez récent qui atteste de leur présence, puis les sources se font rares où l'on voit apparaître un certain Raoul d'Igy sans plus de détail ; puis Olivier « le Daim » conseiller (et coiffeur) de Louis XI qui reçoit de son roi les terres de Saint-Rimault. A sa mort les terres sont vendues à Jean d'Arguillière. On ne sait pas à l'heure actuelle comment elles se retrouvent dans les mains des Erquinwillers (vers 1500) puis passent sans interruption par succession jusqu'à François Barandier de la chaussée d'EU (1770). Une mauvaise gestion par ce dernier conduit à la vente des terres à la famille de Broé puis par succession à la famille de Guillebon.

Note : les flèches rouges représentent la transmission par le sang et les flèches bleues les transmissions par les transactions financières ou dons.



Les Templiers
(1090-1310)
date inconnue

Raoul d'Igy
(1232)

Don de Louis XI (1423-1483)

Olivier "le Daim"
(1428-1484)

Vente par Pierre II de
Bourbon (1438-1513)

Jean D'arguillière
(1452-1521)



Jean d'Erquinvillers
(dit le borgne)



Isabelle D'AIRION
Dame de Saint-Rimault

Louis Ier d'Erquinvillers
Ep. Louise de Soyecourt

Olivier d'Erquinvillers (m.1520)
Ep. Andrée d'Aymeret

Louis II d'Erquinvillers
(1503-1579)
Ep. Marthe Alléaume

Louis III d'Erquinvillers
(1520-1590)
Ep. Suzanne Cenami

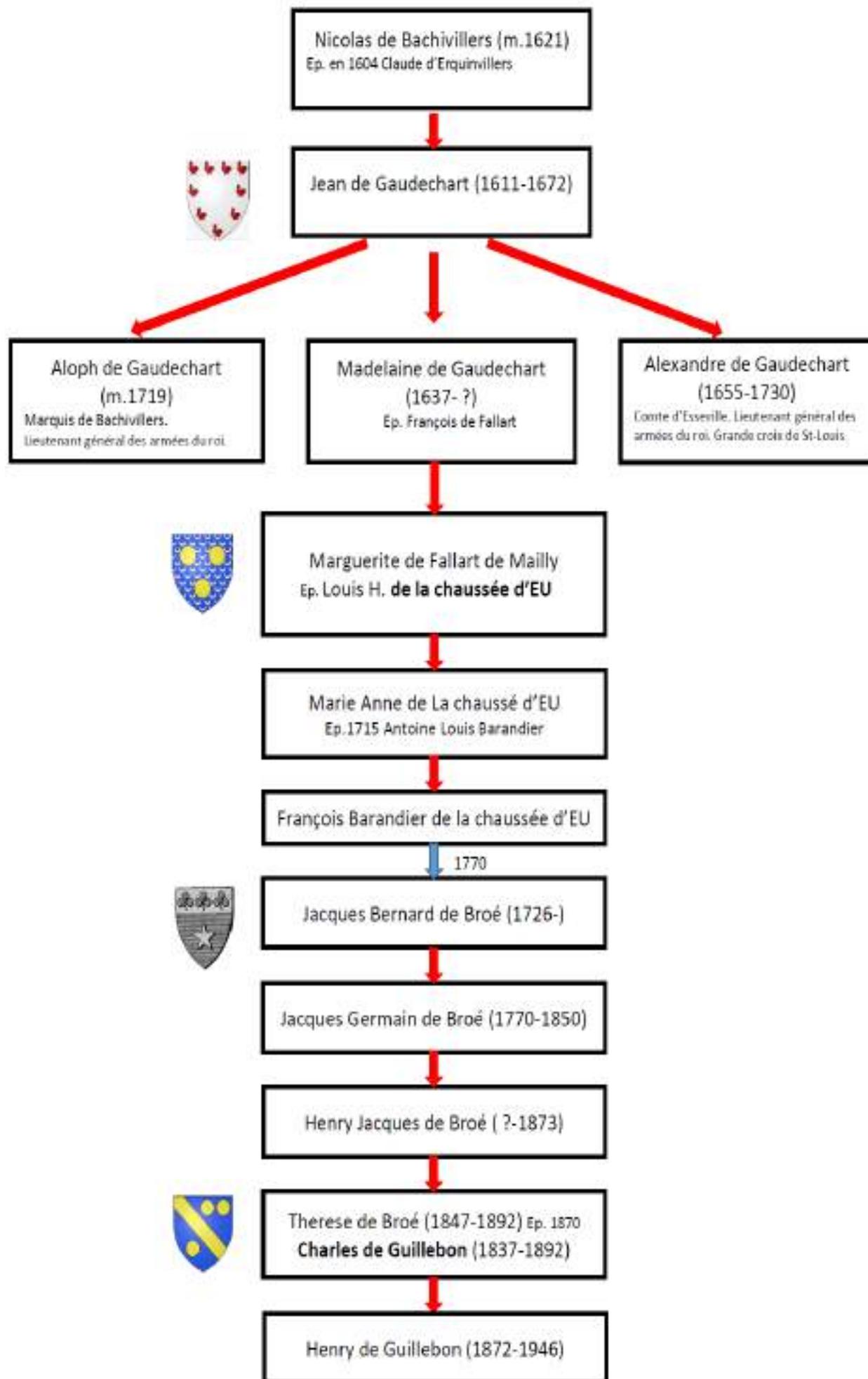


Suzanne d'Erquinvillers Ep.
Jacques de **LONGUEVAL**(m.1590)

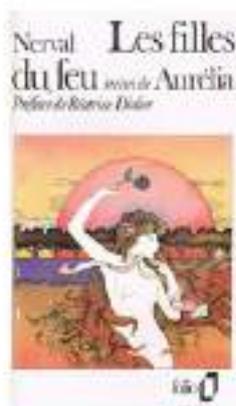
Claude d'Erquinvillers (m.1627)
Ep. 1604 Nicolas de Bachivillers

Angelique de Longueval
(1604-1694)

Alexandre de Longueval
(1609-1673)



Saint-Rimault apparait dans un roman français du XIXème siècle !



Un jour où je parcourais ma bibliothèque en quête de nouvelles lectures, j'ouvris par le plus grand des hasards "les filles du feu" de Gérard de Nerval : je le feuilletais rapidement quand mon œil fut attiré par cette phrase : "*c'était dans le voisinage de cette dernière ville, au château de Saint-Rimault, qu'il laissait sa femme et sa fille, lorsque que le devoir de ses charges l'appelait à la cour ou à l'armée.*" (p.62) puis "*ce fut un soir à Saint-Rimault, par un homme que j'avais connu il y avait plus de 7 ans*" (p.64)

Je fus stupéfait que mon village faisait partie de la littérature française ! Il s'avère que Nerval qui était à la recherche de récits pour le journal "Le National", tomba par hasard sur le journal intime d'Angélique de Longueval dame de Saint-Rimault. Il décida de s'en inspirer pour écrire "Les faux Saulnier" en 1850 puis l'intégrera plus tard dans les filles de feu sous le titre "Angélique". J'ai retrouvé le document original du journal intime d'Angélique.



Gérard Labrunie, dit Gérard de Nerval, est un écrivain et un poète français, né le 22 mai 1808 à Paris, ville où il est mort le 26 janvier 1855. Figure majeure du romantisme français, il est essentiellement connu pour ses poèmes et ses nouvelles, notamment son ouvrage *Les Filles du feu*, recueil de nouvelles et de sonnets (*Les Chimères*) publié en 1854. (Wikipédia).

La mère de Gérard de Nerval était originaire d'Estrées-St-Denis, et même si De Nerval est né à Paris, il vécut son enfance dans le village natal de sa mère

UN ENLÈVEMENT

EN 1652.

VIE D'ANGÉLIQUE DE LONGUEVAL,

FILLE DE M. D'ANNOUVERET,

ÉPOUSE DE M. DE LAUNAY, SEIGNEUR DE SAINT-RIMULT, EN NORMANDIE.

TOURNAI PAR M. DE LAUNAY (1).

[Les Ménéges qu'on se fit, &c. se trouvent par fragments dans d'autres manuscrits, mais de même écrits sans que l'on parvienne à en saisir que quelques traits à son honneur. Ce récit d'un rapin par le jeune de launay, fait connaître deux gentilshommes de son siècle, l'abbé de launay &c. dans la première moitié de son septième siècle.

Monsieur de Longueval n'a point écrit son récit, mais ce de son père, M. de launay, comte de Goussier, à la fin de son siècle qui compte le sien, et qui, comme celui-ci, conserve ses années précieuses de souvenirs avec ce détail en écrit à la fin de son récit qu'on se fit. Sans reproche dans le même article que l'enlèvement est fait dans la nuit de premier dimanche de carême, le 1^{er} mars 1652, et que, pendant le voyage, Le Comte de launay prit le nom de Saint-Martin.

Il est dans les Mémoires de Tallonne des Bains (L. VI, article Tallonne, Annonciation, etc.) qu'on apprendra de Longueval que l'enlèvement par le comte de launay. Vous ignorerez si cet enlèvement est réel; mais il n'y a rien de hasard dans cette explication, car, pour les Bains de launay, comme pour Saint-Denis, il n'y a que le premier qui est réel.]

Lorsque son mariage fut fini de célébrer à son plus grand honneur, ce fut un soir à Saint-

(1) Article générale de l'époque.

V.

11

Document original du journal intime d'Angélique. (ci-contre)



Blasons des seigneurs de Longueval. (Ci-dessus)

Article par Zak (www.saint-rimault.fr)

Panorama des services de la Communauté de communes du Plateau Picard



Plateau Picard

Rezo Pouce
Tel. 03 44 79 09 50
contact@rezo-pouce.fr
Espace De Baynart

Rezo Pouce est le 1^{er} réseau d'auto-stop français. Avec sa centaine de darrêts sur le Plateau Picard, son fonctionnement est ultrasimple pour rallier de courtes distances sans rendez-vous ! Conducteurs s'inscrivent gratuitement en ligne sur www.rezo-pouce.fr s'engagent en signant une charte et fournissent une pièce d'identité. Elles reçoivent en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur son pare-brise (pour les conducteurs).



Rezo Seniors
Tel. 03 44 79 09 54
rezo@rezo-pouce.fr
Espace De Baynart

Le Plateau Picard expérimente le Rezo Seniors, pour les plus de 65 ans qui ne peuvent pas ou plus conduire et ont des difficultés à patienter debout.

Des conducteurs solidaires, validés par la collectivité, se rendent disponibles quelques heures par semaine ou par mois pour les emmener sur de courts trajets du quotidien (courses, rendez-vous, loisirs...).

Les seniors s'inscrivent sur www.rezo-pouce.fr ou par téléphone. Ils peuvent alors contacter la Référente mobilité du Plateau Picard pour demander une prise en charge.

Il ne leur restent plus qu'à attendre la réponse positive d'un conducteur solidaire prévus par SMS et/ou courriel.



Urbanisme
Tel. 03 44 79 70 02
s.repos@cc-plateaupicard.fr
Espace De Baynart

La Communauté instruit les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager...). Dans 42 de ses communes, le service est accessible aux habitants et leur permet d'obtenir des informations techniques et juridiques en amont de leur projet. Le Maire sont déposés en mairie. Interlocutrice privilégiée pour leur suivi.

Événements culturels
Tel. 03 44 79 70 02
cultures@cc-plateaupicard.fr
Espace De Baynart

Festival de printemps, de jazz, spectacles jeune public, danse, cirque, théâtre... le Plateau Picard offre une programmation de qualité toute l'année. Un guide de la saison est disponible en marrées ou en ligne.



Les Rendez-vous du Terroir
Tel. 03 44 79 28 77
communications@cc-plateaupicard.fr
Espace De Baynart

Des producteurs 100 % picards, des produits frais de saison pour le bonheur de vos papilles et votre santé, tous les 1^{er} vendredis du mois, place de la gare à Saint-Just-en-Chaussée, dès 16h30.

Ciné-Jeunes
Tel. 03 44 79 09 06
jeunes@cc-plateaupicard.fr
Espace Pierre Guyard

À toutes les vacances scolaires, la place de 2,50 € pour les moins de 20 ans avec la carte Ciné-Jeune.

Ateliers musicaux
Tel. 03 44 78 67 35
03 44 79 78 11 ou 03 44 79 70 02
s.repos@cc-plateaupicard.fr
Espace De Baynart

Avec les écoles de musique du territoire, les ateliers musicaux permettent aux enfants dès 3 ans, de découvrir la musique en s'amusant.

Petite enfance
Tel. 03 44 78 09 06
services@cc-plateaupicard.fr
Espace Pierre Guyard

Le relais assistantes maternelles
Il s'adresse aux parents recherchant un accueil pour leur enfant, les conseille et les aide à la rédaction de contrats...

Les structures d'accueil
Ce sont des services d'accueil occasionnel ou régulier des enfants de moins de 4 ans du Plateau Picard.



Repas à domicile
Tel. 03 44 78 09 06
s.repos@cc-plateaupicard.fr
Espace Pierre Guyard

Un service de livraison de repas est proposé aux habitants de plus de 60 ans ou ayant des difficultés physiques ou définitives à préparer leurs repas.

Apprentissage scolaire de la natation
Tel. 03 44 78 09 06
s.repos@cc-plateaupicard.fr
Espace Pierre Guyard

Le Plateau Picard organise et finance le transport et les entrées en piscine des élèves de son territoire afin que tous sachent nager en arrivant au collège.

Amélioration de l'habitat
Tel. 03 44 79 38 60
habitat@cc-plateaupicard.fr
Espace De Baynart

Le Plateau Picard finance les travaux d'amélioration de l'habitat. Il vous rencontre lors de permisances, vous accompagne dans l'élaboration de votre projet et la recherche de financements pour :

- Réduire votre facture énergétique,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Favoriser un maintien à domicile,
- Adapter un logement au handicap



Déchets ménagers



Les points-tri
Vous y déposez vos emballages plastiques et métalliques, vos briques alimentaires, vos bouteilles et bocaux en verre, vos journaux et revues. Ils sont ainsi recyclés dans des filières adaptées.

La collecte des déchets verts
Elle fonctionne durant la période de forte production des déchets verts (de mai à fin septembre). Elle sera valorisée par compostage. Le Plateau Picard fournit aussi des composteurs à prix réduit pour composer chez vous toute l'année.

Les déchetteries
Avec le Pass@Déchetterie (à demander en ligne), vous accédez à 4 déchetteries qui accueillent vos déchets verts, encombrants, déchets toxiques pour les valoriser.

Eau & assainissement
Tel. 03 49 12 50 79
eau.assainissement@cc-plateaupicard.fr
Espace Environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes est compétente pour l'eau potable et l'assainissement sur le Plateau Picard. Elle a repris les contrats en cours avec les prestataires actuels (Suez, Veolia, SAUR...) et la gestion directe là où elle existait.

Le Plateau Picard repare, l'améliore le réseau ou finalise les travaux en cours. Collectif ou non, les communes gardent leur type d'assainissement et vous continuez à bénéficier du meilleur service au meilleur prix.



Les déchets non recyclables
Tel. 03 49 12 50 79
info@cc-plateaupicard.fr
Espace Environnement

Collectés chaque semaine à votre porte, seuls les déchets contenus dans un bac du Plateau Picard (à demander en ligne) sont acceptés.

La sensibilisation
Le Plateau Picard aide les établissements accueillant du jeune public à les sensibiliser sur des thèmes variés (tri, recyclage, compostage, réemploi, gaspillage alimentaire, goûter et éco-consommation). Elle propose également des expositions et des ateliers de sensibilisation aux adultes pour les informer de manière conviviale.



Infos pratiques

Communauté de Communes du Plateau Picard
BP 10205 - 60132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX
accueil@cc-plateaupicard.fr

Espace De Baynart
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Rue du Tour de Ville
à Saint-Just-en-Chaussée
Tel. 03 44 79 70 02

Espace Pierre Guyard
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Rue de la Tour de Ville
à Saint-Just-en-Chaussée
Tel. 03 44 78 09 06

Agriculture et territoire

« Le spectacle de la nature est toujours beau » clamait Aristote.

Si riche de couleurs et senteurs, la nature fait vibrer promeneurs, chasseurs, agriculteurs et donne l'envie de la préserver.

Plongés en son cœur, nous vous livrons un témoignage sur le rôle que nous jouons pour et à travers elle. Il nous semble opportun de prendre la parole à l'heure où la médiatisation et « l'agribashing » (dénigrement des agriculteurs) déversent un flot de contrevérités complètement déconnectées des réalités du terrain.

Notre rôle

Le premier défi de l'agriculteur est de nourrir les gens avec des produits de qualité en préservant l'environnement. Rien n'est facile ni donné d'avance. Lors de la préparation des sols et de l'ensemencement, il faut prendre en compte les conditions climatiques tout en se pliant aux réglementations diverses avec le souci constant de protéger la nature (qui peut parfois de son côté s'avérer rude).

Lorsqu'on sait qu'on importe des produits de pays extérieurs qui ne correspondent pas aux normes françaises en matière environnementale grâce aux contrats de libre-échange (Mecosur en Amérique du sud et Ceta au Canada), nous sommes discrédités car nous ne pouvons être compétitifs face à une production étrangère qui ne respecte pas notre cahier des charges français (utilisation d'OGM et glyphosate à outrance). Malgré tout, nous continuons, nous persévérons, nous essayons de garder notre souveraineté alimentaire car nos produits sont de qualité et respectent l'environnement. Notre cahier de traçabilité permet de rendre compte de nos pratiques et chaque agriculteur le tient scrupuleusement à jour.

D'autre part, les techniques d'aujourd'hui, expliquées lors de réunions d'échange et de formations, permettent de préserver les ressources naturelles en utilisant la nature comme source ou modèle. Ainsi on tend vers une plus grande compréhension de l'action des plantes et de la chimie des écosystèmes.

Notre impact

En plus de préserver les territoires, l'agriculture apporte aujourd'hui des réponses aux problèmes environnementaux. Contrairement à ce que dénoncent les médias, c'est-à-dire une agriculture intensive qui polluerait air, terre et eau, l'heure est à la transition où on allie « agriculture raisonnée », « agroécologie » et « agriculture biologique », autrement dit des agricultures plurielles. En tout cas la recherche est constante pour allier production et préservation de notre mère nourricière. Ainsi, pour protéger la biodiversité par exemple, nous intervenons souvent de nuit afin de préserver abeilles et auxiliaires de nos cultures. De même, les implantations de couverts captent les éléments fertilisants et assainissent le sol tout en protégeant l'eau et en limitant l'érosion.

En cette période de sensibilisation sur l'environnement, il est bon de rappeler la particularité unique de la production agricole de capter du CO2 et de se positionner comme un outil de réduction du gaz à effet de serre. Ainsi, une culture intermédiaire permet de stocker en moyenne 200 kgs de CO2 par hectare chaque année. On sait qu'on a un rôle à jouer à ce niveau-là et qu'on sera pleinement investi dans cette mission.

Mais en plus de cela, l'agriculture offre des solutions pour la transition écologique. On est capable avec nos produits végétaux de créer des bioplastiques qui sont compostables comme les sacs plastiques des supermarchés ou gobelets, assiettes. En complémentarité de l'électricité et de l'hydrogène, la transition énergétique peut aussi passer par le bioéthanol (E85). Il est d'ailleurs déjà proposé dans certaines stations service à 67 centimes le litre et ne nécessite pas un véhicule spécifique : une voiture à essence récente peut utiliser à l'aide d'un boîtier de l'E85.

Le mot de la fin ?

Les agriculteurs vivent au plus proche de la nature et sont donc les premiers impactés si elle est mise en danger. Il n'est donc pas dans leur intérêt de la polluer, la dégrader ou la détruire.

Que chacun comprenne les problématiques des autres pour un bien-vivre ensemble. Le désir des agriculteurs de votre commune est une cohésion rurale. Et pourquoi pas un jour continuer cette conversation à la croisée des chemins ? L'échange est toujours très riche et nous serons heureux de transmettre notre passion pour notre métier et pour la nature, car le sujet est bien vaste et nous ne pouvons en faire le tour.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous et meilleurs vœux pour l'année 2019.

« Toute activité humaine a un impact, le tout est de le minimiser. »

L'Association Foncière Agricole.



Régalons nos papilles !

LES FLORENTINS

Les ingrédients pour 6 personnes

- Beurre : **150 g**
- Sucre cassonade : **150 g**
- Farine : **150 g**
- Miel : **150 g**
- Fruits confits : **113 g**
- Raisins secs : **75 g**
- Cerises confites : **150 g**
- Amandes effilées : **150 g**
- Chocolat noir : **150 g**

*Petites gourmandises
de Noël !*

Étapes de préparation

1. Préchauffez le four th. 6 (180 °C). Déposez une feuille de papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie beurrée.
2. Chauffez le beurre avec le sucre et le miel pour obtenir un mélange bien lisse et fondu.
Hors du feu, ajoutez les fruits confits hachés, les cerises confites, les raisins secs, les amandes et la farine.
Mélangez et versez sur la plaque à pâtisserie.
3. Enfournez 25 min jusqu'à ce que le dessus soit bien doré, laissez refroidir 5 min.
Découpez des palets à l'aide d'un cercle ou d'un verre retourné.
4. Faites fondre le chocolat au bain-marie, trempez dedans une face des florentins et laissez refroidir sur du papier sulfurisé avant de servir.



La magie de Noël



L'aurore dessinait des fresques colorées sur le blanc immaculé d'une neige qui s'était déversée des cieux durant toute la nuit. Sur ce beau tapis blanc, devant chaque maison, une empreinte dans la poudreuse se répétait. Elle se mêlerait bientôt à d'autres, voitures allant et venant de partout dans quelques heures à peine. Personne ne remarquerait alors ces premiers et singuliers sillons. Car, pour se répéter ainsi de chaumière en chaumière, il fallait que l'origine bondisse, s'envole pour atterrir un peu plus loin. Et quel véhicule pouvait donc faire ce genre de voyage ?

Les gens ne s'arrêtaient pas plus sur le ruban doré accroché à la gouttière de la grande maison du coin de la rue. On ne remarque pas ces choses-là. Nos regards ne s'y attardent même pas, glissant dessus pour les oublier aussitôt. Ni les petites traces autour des fenêtres semblables à des pattes d'oiseau, ni le bonnet de laine rouge sali par la boue qui apparaît toujours lorsque l'hiver prend fin et qu'on attribue à quelque gamin distrait sans penser plus loin. On ne s'étonne même plus de voir dans un jardin, un renne ou un lutin bouger, noyés dans toutes les décorations mettant en scène la magie de Noël, sans oser croire un seul instant que ceux-ci sont bien réels. Non, devant toutes ces preuves, nos esprits cartésiens battent la retraite et nous préférons les lumières des vitrines à celles des étoiles du ciel.

C'est ainsi qu'un vieil homme traversait de bonne heure la ville. Il sifflotait un de ces airs joyeux, un de ces chants de Noël qui rendent les gens heureux. Sur son chemin il croisa quelques matinaux, le regard plombé au sol, et à ses francs bonjours il ne reçut en retour que des grommellements, une seule fois un maigre sourire. Mais ces petites contrariétés n'entachaient en rien la bonne humeur du vieux bonhomme. Car il était heureux en ce moment précis, en ce matin de Noël où les demeures s'éveillent et où l'on perçoit à travers les murs de grands éclats là où la maisonnée compte encore de petits. Car les enfants, eux, vibrent toujours pour cette magie. Voici que l'homme colle son oreille à la baie vitrée d'une bâtisse en briques rouges. Il attend un instant et voilà que des voix se manifestent. Des cris, des hurlements de joie mêlée de surprise : « *Un château ! Des pirates ! Des bonbons ! Et là, maman, papa, il a bu la goutte, les rennes ont mangés les carottes !* ».

De maison en maison, les cris se répètent, et toujours le vieil homme laisse traîner l'oreille, recueille les mercis, les rires et tout cet amour qui se propage dans les airs.

Certes, il y a eu une surenchère de jouets en quelques siècles, il a fallu s'équiper d'un traîneau toujours plus grand, engager quelques lutins de plus dans la grande fabrique du pôle Nord, envisager même d'en créer une au pôle Sud pour satisfaire la demande toujours croissante...mais tout cela ne compte en rien face au bonheur répandu, aux échos de magie qui frappent les murs, montent par les cheminées, s'envolent par les fenêtres.



C'est chaque année un moment unique, où l'homme inconscient désormais de ses gestes, renoue avec les premiers matins du passé. Toutes ses lumières scintillantes, à commencer par celles qui font clignoter les sapins décorés, sont autant d'espoirs tournés vers le futur, la vie, comme elles sont tout autant remplies de souvenirs. Les repas en famille, les mains tendues aux plus démunis, les étincelles ressenties au plus profond de son cœur, de son âme lorsqu'une rencontre se fait, lorsqu'un enfant rit pour la première fois et fait naître une fée quelque part dans un jardin enchanté. Oh oui, Noël est magique et ce n'est pas ce vieux monsieur à la barbe blanche bien fournie, au sourire satisfait qui dira le contraire. Lui qui se délecte de ces matins pleins d'entrain et de merveilles.

Midi déjà, et les rues se remplissent d'une foule plus compacte. Les gens s'activent, se rendent chez des amis, leurs parents pour partager une fois encore cette fête de Noël tant attendue. Sur les tables, des mets tous succulents les uns que les autres... On y fait bombance, on s'empiffre jusqu'à plus faim ni soif. Ajoutant au repas de la veille son lot de victuailles, ses rires, ses histoires de « comment vas-tu », de « faudrait se voir plus souvent ». La magie opère, celles des retrouvailles, celles des pardons et de l'espoir d'une abondance de ces moments solidaires, amicaux, amoureux et passionnément liés à la vie. Tout cela, le vieil homme le sait mieux que quiconque, lui qui voyage d'un bout à l'autre de la Terre, lui qui a pu observer bien des années durant les mêmes regards complices, les mêmes gestes tendres, les mêmes paroles vraies. Elle est là la magie. Pas dans les artifices, mais dans ces temps hors temps où tout peut renaître, où tout recommence lorsque que le soleil se lève pour la première fois.

Et l'homme de repartir, content, sur fond de mélodies s'élevant dans les airs, des *Jingles Bells*, qui résonnent jusqu'en toute fin d'après-midi, sortant des quelques devantures fermant peu à peu, des maisons éclairées au soir de ce nouveau Noël. Il y a dans l'air un parfum sucré d'âmes heureuses, comblées qui réchauffent la Terre. Et le vieux barbu ressent toute cette énergie, il y puise sa force, en nourrit les rêves des petits et grands enfants que nous sommes.

S'éloignant de la ville, il grimpe la colline, rejoint le bosquet où ses rennes l'attendent. Sur le traîneau, deux lutins endormis ronflent paisiblement. La nuit a été longue, les cadeaux à distribuer nombreux. L'homme se dévêt du gros manteau gris qu'il portait sur ses épaules et enfille la veste rouge délaissée le temps d'une journée. De ce jour où comme à son habitude, le Père Noël choisit un village, une ville au hasard de sa tournée pour venir écouter les cris de joie des enfants, observer les hommes, se délecter de leurs espoirs retrouvés. Eveillant doucement son attelage, alors que le soleil disparaît dans la nuit, il conduit le traîneau hors du bosquet, emmène ses rennes vers le haut de la colline, et dans un claquement de fouet, il lance un « Oh oh oh ! » faisant s'élever le véhicule dans les airs. Cette nuit-là, seuls quelques rêveurs attardés lèveront les yeux vers la Lune, et dans sa ronde blondeur, une seconde seulement, croiront voir passer la silhouette d'un souvenir de gamin qu'ils oublieront, eux aussi, quelques secondes plus tard...

Devant la porte d'un palais enchanté, le vieil homme se pose, un instant. Il longe des yeux cette fabrique invisible où des centaines de lutins se reposent des laborieuses journées à monter des voitures télécommandées, cuire des barbelottes, monter des pains d'épices... Il contemple le silence régnant sur le travail accompli. Dans quelques jours à peine, tous se mettront à nouveau au travail pour assurer, dans douze mois, un nouveau Noël émerveillé pour que la magie perdure, encore très, très longtemps...



COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

en porte-à-porte

Dans votre commune

Mardi 8 janvier 2019

Déposez votre sapin
dans la rue la veille au soir !

**Uniquement
les sapins naturels
sans décorations
ni neige artificielle.**

PLUS D'INFOS

environnement@cc-plateaupicard.fr

03 69 12 50 70

Plateau Picard

Communauté de Communes

LES DATES A RETENIR

6 janvier 2019 : Vœux du Maire

13 janvier : repas de la Société de Chasse

26 janvier : Ste Barbe

8 mai : Cérémonie de la Victoire 1945

26 mai : Elections Européennes

14 juillet : Fête Nationale

11 novembre : Cérémonie de l'Armistice

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux arrivants à Essuiles et ses hameaux, sont invités à venir se présenter à la mairie afin que nous puissions vous réserver le meilleur accueil et dans le but de connaître vos éventuelles attentes.

PETITES ANNONCES

Habitants de la commune, ce cadre vous est réservé.

Vous pouvez y déposer vos petites annonces...



Céréales, aliments et produits complémentaires pour animaux, pour pros et particuliers

Une carte de fidélité est mise à votre service.



Venez découvrir tous nos produits dans le silo Soufflet le plus proche de chez vous !

Silo Fouquerolles
21 route de St just
60510 Fouquerolles
03.44.10.51.00



Impression offset et numérique, brochures, flyers, affiches, cartes, cartes P.V.C., têtes de lettre, enveloppes, chemises à rabats, plaquettes, calendriers, sous-mains, blocs, carnets et liasses, adhésifs intérieur et extérieur, panneaux, bâches, clefs usb personnalisées, etc...



**97 rue du Général-de-Gaulle - 60600 Clermont
Tél : 03 44 50 21 49 - Fax : 03 44 50 01 25
smi.imprimerie@wanadoo.fr**



Notre Déesse : Service et qualité

Viande Extra

Boucherie - Charcuterie François DOUCHET

94 Rue des Acacias 60480 NOYERS ST MARTIN

☎ 03 44 80 70 56

Fenêtres Volets Stores Portes Portails



Notre seul objectif : vous satisfaire !



- Fenêtres
- Volets
- Stores
- Portes
- Portails

Tél.: 03 44 19 21 21

Zone Industrielle Sud - Rue du Bois Prévoist 60130 Saint-Just-en-Chaussée
www.fenetres-sbp.fr



Antoine JOSEPH

Assurance, Prévoyance et Placements

28 rue de Beauvais - 60130 Saint-Just-en-Chaussée et Breteuil

Vous souhaitez une étude personnalisée

Contactez-nous au 03 44 78 54 84

<http://agence.mma.fr/saint-just-en-chaussee>

E COLE FRANCAISE DE CONDUITE 2



- Permis B,
- Permis AEB
- Permis accélérée
- Formation AAC

Ouvert du lundi au samedi

5, rue Corréus - Face à la gare SNCF - 60000 BEAUVAIS

Tél. : 03 44 48 64 81 - 03 60 17 25 65

Mail : aefc2bvs@sfr.fr - Site auto-ecole-beauvais.fr

Chez E. Leclerc
Saint Just en Chaussée,
vous savez que
vous achetez moins cher,
avec les services en plus !



E. Leclerc
DRIVE
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H À 20H

HORAIRE D'OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H30 LE VENDREDI DE 9H À 20H LE SAMEDI DE 9H À 19H

**SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
Tél.: 03 44 78 78 11**



**CAFE WATTELLIER
ST RIMAULT**

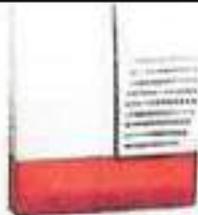
BAR - TABAC - EPICERIE - JEUX

**OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE LUNDI**

Alarmes - Video
Automatisme de Portail



Electricité générale
Chauffage électrique...



Sarl **LABELEC 60**
Tél. 03 44 07 96 18
BRESLES

ENTREPRISE DE PEINTURE

Revêtement Sols et Murs
Ravalement - Isolation - Vitrerie

Xavier FLAMAND

122 Chaussée Brunehaut - Hatton
60510 Essuiles St-Rimault
Tél. : **03 44 80 46 50**
Port. : 06 10 83 43 60



*S.A.S. spécialisée
en cloisons sèches, plafonds et isolation
Zone Artisanale Champstraine
BP46 - 60871 RIEUX Cedex
Tél. : 03 44 70 03 75 - Fax : 03 44 70 04 97
e-mail : belvalette.sas@wanadoo.fr*

*Camus
Bernard* SARL

*Nos propositions de
Fêtes de Fin d'Année!*

*Idées opératives - Entrées froides et chaudes
Plats cuisinés - Accompagnements
Pensez à bien vérifier vos commandes*

8 RUE DE LA MARE DU FOUR - 60510 BRESLES
Tél. : 03 44 07 90 29



id Clôture
Des idées qui vous ressemblent

Isabelle DUPONT

Portails • Portes de garage • Volets
Terrasses • Maçonnerie

5 Chemin des passants - 60510 BRESLES
Tél : 03.44.07.40.00 Port : 06.22.11.04.29

www.id-cloture.com
contact@idcloture.com



DECAUX & FILS

CARBURANT - GRANULÉS BOIS - PALETTES - AD BLUE

FIUOL

FIUOL ESSO

GASOIL

GNR B ZERO

AD BLUE air

NOUVEAU SITE
www.decaux-et-fils.fr

Granulés Bois
Sacs & Vrac

Tél. : **03 44 19 21 90** - Fax : **03 44 19 21 99**

E-mail : palette.decaux@wanadoo.fr - Site : www.decaux-et-fils.fr

Rue du Bois Prévest - Z.I. Sud - 60130 St-Just-en-Chaussée

SARL, capital de 500 000 € - SIRET 395 866 526 00018 - APE 1829 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 67 399 866 526



BATIMENT - GENIE CIVIL

VANDENBERGHE

46 BIS RUE DE LIBERATION
60120 PAILLART

TÉL. : **03 44 80 26 00**

vandenberghes@vandenberghes-btp.fr



*Joyeuses Fêtes
de fin d'année !*

